



## **Informations importantes concernant la catéchèse pendant le temps du confinement**

*Pour les enfants qui demandent à célébrer leur baptême, leur première communion ou leur profession de foi sur la paroisse Notre-Dame de la Paix*

Pont-de-Briques, le mercredi 8 avril 2020

Chers enfants, chers parents,

Depuis le mardi 17 mars, notre pays est entré dans un **confinement quasi-total, pour une période d'une durée encore indéterminée à ce jour. Nous ne connaissons pas davantage les conditions de sortie du confinement dans quelques semaines.**

Comme les autres activités scolaires ou parascolaires, **les activités de la paroisse sont suspendues.** Ensemble, comme fidèles de l'Eglise catholique, nous obéissons loyalement aux indications gouvernementales, tout en priant pour les personnes éprouvées, les personnels soignants et les autorités publiques.

**Pendant le temps que durera encore le confinement, la paroisse applique donc les décisions suivantes :**

- ✓ La catéchèse est suspendue. Les temps forts de préparation au baptême, à la 1<sup>ère</sup> communion et à la profession de foi aux Tourelles ne peuvent avoir lieu, comme prévus, en avril.
- ✓ Aucune messe n'est célébrée publiquement les dimanches et les jours de semaine (mais sachez que vos prêtres célèbrent la messe chaque jour, en privé, à vos intentions)
- ✓ La célébration des baptêmes et des mariages prévus pendant le temps du confinement est reportée à une date ultérieure.
- ✓ La célébration des obsèques chrétiennes a lieu avec un maximum de 20 personnes (famille proche), directement au cimetière, en présence du curé de la paroisse.

**Légitimement, les familles s'interrogent sur l'avenir des célébrations prévues en mai et juin prochains. Face aux incertitudes liées à la date et aux conditions du déconfinement, pour permettre de célébrer dans un climat serein, pour nous retrouver nombreux (sans limitation de nombre, de déplacements, de tranche d'âge), l'équipe des catéchistes prend les décisions suivantes :**

- ⇒ **Les célébrations de baptêmes et premières communions prévues en mai sont reportées.**  
*Pour rappel : Hardelot le samedi 9 mai*  
*Neufchâtel le dimanche 10 mai*  
*Pont-de-Briques le jeudi 21 mai*  
*Hesdin-l'Abbé le dimanche 24 mai*
- ⇒ **La célébration des professions de foi prévue le samedi 13 juin à Hardelot est reportée.**
- ⇒ **Ces célébrations importantes de la vie chrétienne, et leur préparation spirituelle, sont reportées au dernier trimestre de l'année 2020.**
- ⇒ **Evidemment, aujourd'hui, nous ne pouvons pas vous en donner un calendrier précis.**

Ne soyons pas seulement déçus de ces changements ; mais continuons à creuser le désir d'accueillir la vie du Christ dans ces futures célébrations.

Je salue et j'encourage toutes les initiatives allant dans ce sens, pour rester en lien, pour continuer la catéchèse à la maison, pour prier en famille, particulièrement pendant cette Semaine sainte. Merci à tous ceux et celles qui s'y impliquent : parents, grands-parents, catéchistes, enseignement catholique ...

Je vous invite à rester en lien avec la paroisse grâce au site web : [www.ndpaix.fr](http://www.ndpaix.fr)

Vous assurant de notre prière et de notre disponibilité,

**L'abbé Emmanuel Fontaine, curé  
et l'équipe des catéchistes de la paroisse Notre-Dame de la Paix**